



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DEPARTEMENT  
de la CHARENTE-MARITIME

-----  
COMMUNE D' ANDILLY

TOURNÉE ANNUELLE  
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX  
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que **Mme MAYORAL**,  
Géomètre du Cadastre sera de passage en commune :

**du 18 mars au 31 mai 2024**

afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation  
cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du  
territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A ...ANDILLY....., le ..5..mars..2024....



*Sylvain FAGOT*  
Le Maire,  
Sylvain FAGOT